Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 19 juin 2024, à compter de 18h00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs:

Diane Sirard, mairesse
Sylvain Leduc, conseiller
Jean-Claude Ratelle, conseiller
Richard Lévesque, conseiller
Michel Venne, conseiller
et
Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière

ÉTAIENT ABSENTS

Messieurs: Sébastien Lavoie, conseiller Yvon Forget, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffièretrésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

L'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

2024-06-238 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'APPROUVER l'ordre du jour tel que présenté:

- 1. Constatation de l'avis de convocation
- 2. Approbation de l'ordre du jour
- 3. Entente de services pour le placement de personnel permanent TalentWorld
- 4. Période de questions
- 5. Levée de l'assemblée

2024-06-239 ENTENTE DE SERVICES POUR LE PLACEMENT DE PERSONNEL PERMANENT - TALENTWORLD

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve, le contrat à intervenir avec TalentWorld relativement à l'entente de services pour le placement de personnel permanent.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

2024-06-240 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 19 juin 2024 soit levée. Il est 18h05.

	ADOPTÉE
	DIANE SIRARD, Mairesse
	BERNADETTE OUELLETTE, Directrice générale et greffière- trésorière
	signature du présent procès-verbal s les résolutions qu'il contient au sens nicipal.
Diane Sirard, mairesse	